

# CHERVES DE COGNAC

*Une belle aventure collective a permis l'édition du livre « Cherves de Cognac... c'était hier » dans lequel les auteurs retracent la vie à Cherves de 1890 à 1960.*



///////// Infos citoyens . . . . P. 4 //////////

///////// Sports . . . . . P. 8 //////////

///////// Agenda . . . . . P. 10 //////////

- pages 2 à 4  
Ecoles et Jeunesse
- pages 4 à 7  
Infos Citoyen
- pages 8 et 9  
Événements sportifs
- page 10  
Agenda
- page 11  
Histoire locale
- page 12  
Etat civil - Numéros utiles

### Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

**Directeur de la publication**  
Alain RIFFAUD

#### Rédaction – Composition

Christiane JAULIN  
Francis PAUMERO  
Céline CLERFEUILLE  
Michèle DEPOUTOT  
Bruno LANAUD  
Françoise VAN RAEPENBUSCH  
Véronique TOFFANO  
Pierre BARRETEAU  
Chrystel RIGALLAUD

#### Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont  
Pierre BARRETEAU  
Bruno LANAUD  
Jean-Pierre LAMBERT

#### Maquette et impression

ADIC Étiquettes Imprimerie Cognaçaise  
14, impasse Lazare Carnot  
16100 COGNAC  
Tél. 05 45 32 09 68  
E-mail : contact@adic-etiquettes.fr

#### MAIRIE

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT  
2 Place du Champ de Foire  
CS 20009 CHERVES RICHEMONT  
16121 COGNAC CEDEX  
16370 CHERVES-RICHEMONT  
Tél : 05 45 83 25 69  
Fax : 05 45 83 18 11  
E-mail : mairie@cherves-richemont.fr



## Zoom sur les écoles avec la rentrée scolaire

### Les effectifs

Ce sont 77 élèves répartis en 3 classes qui ont pris le chemin de l'école maternelle J.M. Weber. Les professeurs sont : Delphine Briteau, Sandra Méchel et Virginie Terrones qui assure la direction. Trois ATSEM, Cécile, Véronique et Viviane, aident à l'encadrement.

*L'école P. Garandeau quant à elle accueille 116 élèves. Six professeurs des écoles, Patricia Beunel, Céline Clerfeuille, Valérie Quéguiner, Corine Ruiz, Stéphane Peyronnet et Fanny Jacquot dernière affectée, sous la houlette de Fabienne Lagarde directrice et professeur. Les classes CP et CE1 sont dédoublées.*

L'école privée Sainte-Eustelle, sous la direction d'Anne Locard, accueille 123 élèves dont un grand nombre en maternelle, ce qui est positif pour les années futures. L'équipe enseignante reste la même que l'an passé.

### Une Rentrée en musique

Dans le cadre du dispositif « Rentrée en musique », l'école Paul Garandeau a pu bénéficier le jour de la rentrée, le 2 septembre à 14 h, d'un concert de rock par Jérôme Bossuyt, membre du groupe des New Kids à la guitare. Les élèves, les enseignants ainsi que les quelques parents qui se sont joints à eux ont été enchantés de cet intermède musical.

### Projet mise en valeur de la zone Natura 2000

**La classe des CE1 de l'école Paul Garandeau est partie à la recherche d'un être étrange rodant dans la vallée de l'Antenne.**

A l'invitation d'Alexandre Dutrey, animateur Charente-Nature, vendredi 27 septembre au matin, les élèves ont pu observer les traces et les crottes laissées par cet animal mystérieux. La balade au bord de l'Antenne du côté de l'Ireo de Richemont a été l'occasion d'explorer l'environnement, de discuter des conduites à tenir dans la nature pour espérer voir des êtres vivants autres que les végétaux.

*Point de départ du travail en sciences, la sortie a eu un vif succès auprès des élèves. Ils repartiront au printemps prochain pour une nouvelle aventure.*

### Côté travaux

**Cette année encore, les écoles publiques J. M. Weber et P. Garandeau ont fait l'objet de nombreux travaux d'entretien et/ou d'amélioration.**

**A l'école Jean-Marie Weber, la chaudière a été changée ainsi qu'une partie des sanitaires.**

**A l'école élémentaire Paul Garandeau, des jeux ont été tracés dans la cour, deux classes ont été dotées de vidéo projecteurs et de leur ordinateur « maître ». Ainsi, toutes les classes en sont désormais équipées.**



## Quoi de neuf au menu de la cantine ?

Comme vous le savez, désormais les repas de la cantine des écoles Paul GARANDEAU et Jean-Marie WEBER ainsi que ceux de l'accueil de loisirs sont préparés par l'entreprise SODEXO. Afin de mieux suivre la qualité et la diversité des repas des enfants, un groupe de suivi a été mis en place au sein du conseil municipal.

En effet après une période de transition, un nouvel appel d'offres a été lancé cet été. La société Sodexo a été retenue et un nouveau contrat a été signé répondant à un cahier des charges strict. Les circuits courts sont privilégiés pour l'approvisionnement des aliments ; ainsi le prestataire s'engage à se fournir chez des producteurs locaux. La diversité des menus est également mise en avant.

*Le groupe de suivi prend de temps en temps ses repas à la cantine avec les enfants afin de se rendre compte de la qualité des menus. Cela permet également de pouvoir échanger avec le personnel communal pour affiner le fonctionnement actuel.*

Vous pouvez consulter les menus sur le site de la commune :

<http://site.cherves-richemont.com/>  
rubrique : La Cantine.

## Changement de statut pour les garderies péri-scolaires

Depuis des années, seule la garderie périscolaire de la maternelle faisait l'objet d'un contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente (CAF). L'objectif visait à aider les familles à concilier la vie professionnelle, familiale et sociale mais aussi à développer un accueil de qualité adapté aux besoins et aux spécificités de notre territoire.

**Cet objet vient d'être amélioré en transformant la garderie maternelle et celle de l'école élémentaire en accueil de loisirs sans hébergement.**

La commune a signé une nouvelle convention d'objectifs et de financement de prestation de service avec la CAF et a mis en place la tarification au quotient familial. Une convention est également en cours de signature avec la MSA.

**Pour son application, la commune s'est dotée :**

- de personnel qualifié avec une directrice titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice (BAFD) et des animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ;
- de locaux d'accueil agréés ;
- et d'un projet éducatif et d'un règlement.

La commune cherche toujours à améliorer la qualité des services auprès des enfants et des familles.

## Inscription au centre de loisirs « La P'tite Pomme »

Pour inscrire votre enfant au centre de loisirs, vous devez impérativement prendre rendez-vous avec **la directrice, Madame RENOU Stéphanie, au 06 78 65 05 87** afin de constituer un dossier d'inscription.

Par la suite, vous pourrez vous rendre sur le site de la commune : [cherves-richemont.com](http://cherves-richemont.com) pour inscrire votre enfant.

## Rentrée échelonnée

pour l'Institut supérieur de Formation par alternance de Richemont



Depuis le 26 août, l'institut accueille **179 élèves** en formation initiale, **7** en classe préparatoire aux différents concours et **127** en formation par apprentissage.

Des mouvements de personnels ont été enregistrés avec des départs et six arrivées parmi les formateurs : **Lydia Audoin, Audrey Cuisinier, Claire Paolantonacci, Elisabeth Saumon, Michel Depeux et Michaël Zeter**. L'Institut regroupe **28 formateurs dans les différentes disciplines et 47 personnes pour le fonctionnement global**.

## Infos Citoyen

### Travaux d'aménagement

du bourg de Cherves

Depuis plusieurs années, nous souhaitons réaménager le bourg en mettant l'accent sur l'accessibilité pour tous. La rue de l'Eglise et la rue Moral de Calatrava ont été faites et nous allons continuer par l'avenue Jean Monnet du rond-point de l'entrée de Cherves au rond-point de la place André Guillot pour terminer par la rue de l'Ancienne gendarmerie.

Ces travaux vont engendrer une gêne importante car nous sommes dans l'obligation de remplacer la canalisation d'eau sur toute l'avenue Jean Monnet ainsi que certains tronçons d'assainissement. Grand Cognac et Véolia Eau en profiteront pour refaire tous les branchements individuels donnant sur la rue. Le début des travaux est fixé au 18 novembre et la fin en avril 2020.

Nous essaierons en parallèle de commencer par l'aménagement des trottoirs pour ne pas trop pénaliser les commerces et la circulation en général. Des déviations seront mises en place par la route de Burie, la route des Pins pour revenir avenue Jean Monnet ou Avenue de Cognac, chemin de la Bonde à l'étang et route de Bréville.

De toutes façons, l'entreprise travaillera par tronçons pour éviter trop de gêne pour les commerces et nous espérons beaucoup que les utilisateurs de ces commerces continueront à venir malgré ces travaux. Il y va de leur survie.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.

### Cybermalveillance : Protégez-vous !

Dans notre bulletin de janvier 2018, nous avons abordé le « Phishing » informatique. Depuis, il a été mis en ligne un « Kit de sensibilisation » à la cybercriminalité. Progressivement, au fil des prochains bulletins, nous aborderons chaque thème de son contenu sous forme d'un visuel. Ce mois-ci : **Les mots de passe**.

Pour les personnes désirant consulter et/ou télécharger l'intégralité du kit, vous le trouverez sur le lien <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation>

#### 10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MOTS DE PASSE

- 1 Utilisez un mot de passe différent pour chaque service
- 2 Utilisez un mot de passe suffisamment long et complexe
- 3 Utilisez un mot de passe impossible à deviner
- 4 Utilisez un gestionnaire de mots de passe
- 5 Changez votre mot de passe au moindre soupçon
- 6 Ne communiquez jamais votre mot de passe à un tiers
- 7 N'utilisez pas vos mots de passe sur un ordinateur partagé
- 8 Activez la double authentification lorsque c'est possible
- 9 Changez les mots de passe par défaut des différents services auxquels vous accédez
- 10 Choisissez un mot de passe particulièrement robuste pour votre messagerie

### Quand aurai-je la fibre optique ?

Rendez-vous sur le site [www.charente-numerique.fr](http://www.charente-numerique.fr) et entrez le nom de la commune.

Puis cliquez sur la carte au niveau de votre habitation ; vous connaîtrez ainsi la date à laquelle vous pourrez demander le raccordement à la fibre, auprès de votre fournisseur d'accès internet.

## Deux nouveaux agents

au sein de la commune

**Bruno Charrier** a rejoint les services techniques début juillet en qualité « d'adjoint technique ». Il complète l'équipe en charge des espaces verts.

Il a débuté sa carrière dans l'Armée de l'Air, puis après plus de quinze ans de service, il décide une nouvelle orientation dans la fonction publique territoriale où il est employé en qualité de cuisinier au Syndicat intercommunal à vocation unique de restauration jusqu'à la dissolution de ce dernier en décembre 2018. Il décide dans un premier temps de servir la Sodexo pendant six mois avant de rejoindre la fonction publique au sein des services techniques communaux et sillonnera la commune qu'il connaît puisqu'il demeure avec sa famille à Orlut. Nous lui souhaitons une bonne intégration.



**Magali Cheminaud** a rejoint le secrétariat. Originaire de Charente, après ses études et un bac littéraire en poche, elle s'oriente vers l'UFR de Poitiers section langues. Elle entre dans la vie active, notamment en Angleterre durant plusieurs années avant de rejoindre la métropole dans des PME du bâtiment en qualité de secrétaire de direction pendant une quinzaine d'années.

Elle rejoint la commune de Cherves-Richemont en avril 2019 pour servir à la mairie en qualité de secrétaire à l'accueil.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## A C.R.O.Jeux

Une nouvelle association a vu le jour à Cherves : A C.R.O.Jeux (à Cherves Richemont Orlut Jeux). C'est une association de loisirs qui propose des rencontres et échanges conviviaux autour du jeu (plateaux, cartes, dés...) pour des joueurs de plus de 10 ans. Les fondateurs Stéphane Aubry, président, Manon Granet, trésorière et Céline Clerfeuille, secrétaire, vous donnent rendez-vous tous les 15 jours, les mardis des semaines paires de 20h30 à 23h30 à la salle du centre socio-culturel (derrière la médiathèque).

## Recensement citoyen



Au-delà d'être obligatoire, c'est une démarche importante au niveau civique. Vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile ou en ligne (<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter>) après avoir créé un compte « service-public.fr » (<https://www.service-public.fr/particuliers/compte/creer-un-compte>) si vous avez entre 16 ans et 16 ans et trois mois, (si le délai est dépassé, vous pourrez régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans).

Il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport valide et d'un livret de famille à jour (ou de versions numérisée en format pdf pour le service en ligne).

Le recensement permettra à l'administration de

- Vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Vous inscrire d'office sur les listes électorales pour vos 18 ans
- Vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (Permis de conduire, BEC, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

A la mairie, il vous sera alors délivré une attestation de recensement (sans duplicata). En inscription numérique, vous pourrez imprimer cette attestation sans limite ou la faire envoyer à la mairie dans les 10 jours.

## Adresses normées

pour l'arrivée  
de la fibre optique



**Le raccordement des foyers à la fibre optique nécessite des adresses normées. Une adresse normée est définie par un numéro d'habitation, un type de voie et un nom** (ex : 40, route des Pins). Sur la commune, de nombreuses adresses ne sont pas encore normées. Elles n'ont pas de type de voie ; elles sont seulement dénommées par un nom du lieu-dit, lotissement ou quartier (ex : 30, Bois Rocher). Si les personnes souhaitent faire apparaître le lieu-dit, elles pourront toujours l'insérer entre leur nom et le numéro / nom de rue.

**Très prochainement, un travail de mise à jour des adresses va être entrepris. Les données seront transmises à la Banque d'adresse nationale pour être diffusées aux différents organismes** (administration, centre de secours, etc.). Cela ne sera donc pas seulement bénéfique pour la fibre optique, mais aussi pour la distribution du courrier, l'intervention des secours, le repérage géographique (google map, mappy...).

*Les administrés concernés par une modification d'adresse en seront informés. Des certificats de numérotation pourront être délivrés afin qu'ils transmettent cette information aux organismes avec lesquels ils traitent.*

## Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Depuis janvier 2017, la gestion des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté d'Agglomération Grand Cognac. C'est elle qui fixe le taux de la TEOM. En 2018, Grand Cognac a souhaité mettre en place un lissage sur 10 ans pour les 57 communes de l'agglomération en fonction du service rendu.

**Une erreur s'est glissée lors de la rédaction et elle a été prise en compte par les services fiscaux.**

De ce fait, des communes ont subi en 2018 une forte hausse et d'autres une forte baisse.

**Afin de rétablir la situation et de compenser la hausse et ou la baisse, un nouveau taux sera appliqué pour l'année 2019.**

### Pour Cherves-Richemont :

- Année 2017 : 15,54 %
  - Année 2018 : 10,68 %
  - **Année 2019 : 15,56 %**
- taux qui figure sur l'avis d'imposition de la taxe foncière 2019.**

## RIP ADP c'est quoi ?

Commençons par RIP comme  
**Référendum d'Initiative Partagée.**



Après plusieurs années de gestation, celui-ci a finalement été mis en route en 2015 complété en janvier 2019 par le fait que seuls les citoyens inscrits sur les listes électorales peuvent y participer.

Dans la base, et sans entrer dans les détails, il s'agit d'une proposition de loi présentée par au moins un cinquième des membres du parlement (185) et soutenue par un dixième des électeurs (4 717 386 au 20 septembre).

A ce jour, une seule action est en cours avec pour intitulé **Proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des Aéroports De Paris (ADP).**

Le soutien est ouvert depuis le 13 juin et sera clos le 12 mars 2020.

Plusieurs modalités de dépôt des soutiens électeurs à la proposition de loi référendaire sont prévues par la loi :

- **Sous forme électronique** sur le site dédié : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>. Il suffira de suivre les instructions qui vous demanderont votre état civil, votre localisation et votre numéro de carte d'identité ou passeport ainsi que la date de délivrance.

L'électeur peut le faire par ses propres moyens ou sur la borne d'accès à internet de la commune la plus peuplée du canton : Cognac.

- **Sous forme papier** : l'électeur peut présenter son soutien sous forme papier au guichet de la commune la plus peuplée du canton : Cognac. Un agent sera alors chargé d'enregistrer votre soutien.

*A noter que pour limiter la fracture numérique, la mairie de Cherves-Richemont s'est portée volontaire pour mettre à disposition une borne d'accès internet et un recueil des soutiens au format papier. Vous pouvez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture au public.*

## L'arrêté de reprise des sépultures en terrain commun arrive à son terme le 1<sup>er</sup> décembre

**Les sépultures en terrain commun sont réservées aux défunts dont la famille en difficulté pécuniaire ne peut acquiescer de concession. A l'expiration du délai prévu par la loi (5 ans), la mairie peut ordonner la reprise des parcelles en terrain commun.**

Le 4 juin 2019, la commune a pris un arrêté de reprise des sépultures en terrain commun. Il a été publié conformément au Code général des Collectivités Territoriales et porté à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière.

*Les familles ont jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour se manifester en mairie afin de faire exhumer les restes mortels. A défaut, ils seront recueillis et ré-inhumés dans l'ossuaire communal.*

## ASALEE Action de Santé Libérale en Equipe

Asalée est un protocole de coopération entre médecins généralistes et infirmières, dédié à l'accompagnement des patients et à l'éducation thérapeutique. Les infirmières Asalée interviennent en complément des infirmières de soins que chacun connaît.

L'expérience a été initiée en 2003 par le Dr Jean Gautier (URML Union Régionale des Médecins Libéraux de Poitou-Charentes) étant le porteur du projet, puis poursuivie dans le cadre des expériences de délégation de tâches entre médecins et infirmières (loi Berland) à partir de 2006. L'idée de départ était d'apporter un meilleur service rendu au patient, en travaillant en coopération médecin/infirmier(e), qu'ils exercent en cabinet individuel ou en maison de santé. La pratique est encadrée par des protocoles : l'infirmière intervient sur invitation du médecin pour gérer les données des patients, mettre en place des dispositifs de rappel pour les examens ou le dépistage, assurer des consultations d'éducation thérapeutique pour des patients diabétiques, des patients à risque cardio-vasculaire, les personnes ayant des troubles de la mémoire, le dépistage de la BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive) et l'accompagnement des fumeurs souhaitant arrêter de fumer.

### Effectifs :

En 2019 : 4000 médecins libéraux en coopération avec 1000 infirmières dans toute la France. Un médecin qui souhaite adhérer au dispositif doit mettre un local à la disposition de l'infirmière (elle y reçoit les patients qu'il lui adresse), l'autoriser à entrer dans son système informatique pour qu'elle puisse aider à gérer les alertes et faire ses observations, prévoir des réunions de concertation avec elle. Les infirmières peuvent être libérales ou salariées, selon leur souhait.

Asalée est une association loi 1901 financée par l'Assurance Maladie, qui prend en charge l'intégralité de la prestation de l'infirmière.

**Monsieur Gérard GOURRAUD, infirmier de l'association, est au cabinet médical de Cherves-Richemont le mercredi et le jeudi après-midi.**

**Après avis de votre médecin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui, par téléphone au : 07 55 62 62 14**

**PLUi : Le durcissement des droits à construire** conduira à une forte limitation des surfaces constructibles



Début 2017, les élus de Grand Cognac ont voté pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) c'est-à-dire commun aux 57 communes de la communauté d'agglomération. Le PLUi, une fois terminé, remplacera le PLU de la commune. Il déterminera les terrains constructibles (habitat, activités économiques), les sols destinés à l'agriculture, ceux réservés aux espaces naturels, ainsi que les règles à respecter en termes d'aménagement et de construction. Ce PLUi devra tenir compte des changements imposés par la Région avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot). **Ces documents imposent de limiter fortement l'utilisation des terres agricoles pour la construction d'habitat.**

**Il est vivement conseillé aux personnes qui possèdent des terrains actuellement en zone constructible et qui ont des projets d'utiliser leur droit à construire, car le PLUi ne garantira pas la constructibilité des terrains après son application fin 2023 / début 2024.**

## Invitation à la réunion publique pour la fusion de Cherves et de Richemont

Depuis 40 ans, les communes de Cherves et de Richemont sont associées. La fusion des deux communes est un sujet débattu depuis de nombreuses années... **Il est sans doute temps d'officialiser l'union des deux communes.**

**La population est invitée à la réunion publique qui se tiendra mercredi 27 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Cherves (la salle de Richemont étant trop petite pour accueillir l'ensemble du public).**



## L'année sportive 2019

a été marquée par de belles réussites

La 1<sup>ère</sup> édition du **Trail de la Folle Blanche**, le 19 mai, a attiré plus de 480 participants que les caprices du ciel n'ont pas découragés. **La Team Quins Quins Trail Running**, organisatrice de l'épreuve, a parfaitement réussi son entrée dans le monde des trails renommés grâce à un travail de longue haleine et l'engagement de 90 bénévoles sur le terrain. En 2020, la 2<sup>ème</sup> édition aura lieu le 17 mai (sous réserve), avec trois parcours au lieu de deux cette année.

*La commune a également accueilli l'organisation de manifestations sportives par des clubs extérieurs*

➤ Le **championnat départemental de tirs à l'extérieur** qui a eu lieu le 16 juin. **La 1<sup>ère</sup> compagnie d'archers de Cognac**, à l'initiative de ce tournoi, a réuni environ 40 participants qui ont effectué des tirs sur des cibles à 50 et 70 mètres. Le club a remporté quelques titres départementaux lors de cette compétition.

➤ Dans le cadre de la **semaine fédérale du cyclotourisme**, le samedi 10 août était réservé aux vététistes. Deux circuits au départ de Cognac empruntaient l'ancienne voie de chemin de fer pour rejoindre Cherves-Richemont et le point de ravitaillement qui se trouvait au moulin de Prézier. Ce dernier était servi par les membres du comité d'organisation et ceux du comité des fêtes d'Orlut.



Même ferveur et engagement du côté du **Comité des fêtes d'Orlut** qui a connu un 4<sup>ème</sup> succès pour sa **Rando du Val d'Antenne**, avec 331 marcheurs et 305 VTT : une matinée sportive réussie, avec des parcours propices aux belles découvertes environnementales et patrimoniales. En 2020, la 5<sup>ème</sup> édition aura lieu le 12 juillet.





## Activités Sportives

*Depuis début septembre, les clubs et associations sportives ont relancé leurs activités. Ils demeurent néanmoins disponibles pour fournir des renseignements, et même accepter des inscriptions. Voici quelques précisions pour les contacter, les jours et horaires des entraînements, leur durée, le montant de l'adhésion annuelle.*

### ► GYMNASTIQUE :

**Gym-Club de Cherves**, 06 62 70 45 35  
gymclub.cherves-richemont@gmail.com  
mardi et jeudi, à 18 h 45, mercredi à 9 h  
durée 1 h ; 100€/an.

### ► ZUMBA :

**Zumb'n Cherves**, 06 63 42 36 25  
zumbncherves@orange.fr; 1 heure  
pour les kids, mardi 18 h 30, 90€/an  
pour les adultes, mardi 20 h, 120€/an.

### ► TRAIL-RUNNING :

**Team Ouins-Ouins**, 07 78 54 17 49  
contact@teamouinsouins.com  
lundi, mardi et jeudi, 18 h, durée 2 heures  
et dimanche, rendez-vous au stade à 9 h ; 40€/an.

► **SHINZEN-KARATE-SHOTOKAN** : 07 68 35 56 55 -  
lundi et mercredi, à 18 h 45, durée 1 h 15; 85€/an.

Ainsi que :

**LES ECURIES DE BOUSSAC** : 05 45 83 15 10

**LE JET-CLUB** : 06 63 40 58 47

**LE BALL TRAP** : 06 23 72 65 43

## ZOOM SUR

**Le club de rugby** qui n'a pas engagé d'équipe en championnat régional Nouvelle Aquitaine au titre de la saison sportive 2019/2020, a cependant créé une **section « Loisirs »** qui compte 33 licenciés à ce jour.

Les entraînements ont lieu **le vendredi de 19 h à 21 h.**

Des matchs amicaux seront organisés sous forme de championnat (match aller-retour) contre les clubs disposant d'une équipe « loisirs » (Jarnac, St Jean d'Angély, Rochefort/Fouras, SC Angoulême...)

Un nouveau bureau a été élu et il est composé :

**Président** : **Mathieu MORAN**, Tél : 06.24.03.07.47

**Vice président** : **Xavier LINDECKER**

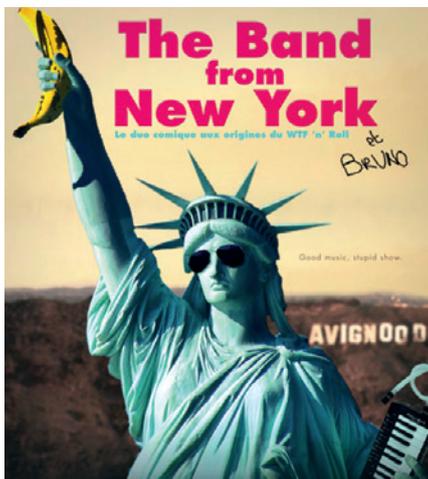
**Trésorier** : **Yann CHIRON**

**Secrétaire** : **Vincent LARIVIERE**

## VENEZ DECOUVRIR LES PROCHAINS SPECTACLES DE VOTRE ESPACE CULTUREL L'ABACA

Samedi 23 novembre à 20h30

**The Band from New-York**  
théâtre musical / humour



Dimanche 30 novembre à 20h

**Symphonia**  
Concert



Dimanche 26 janvier 2020 à 16h

**La grande cuisine du petit Léon**  
théâtre familial à partir de 3 ans



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre est l'occasion pour toute la population de perpétuer la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour la paix dans notre pays et notre monde.

Ce 11 novembre nous voudrions, nous habitants de Cherves-Richemont, rendre hommage à celui qui a été **le président des Anciens Combattants durant de nombreuses années Bernard GANDILHON**, qui s'est battu à son tour lors de la dernière guerre d'Algérie. Il nous avait demandé, pour donner plus de solennité à nos manifestations d'ériger un mât et de monter les couleurs. C'est chose faite et nous sommes heureux de pouvoir lui offrir cette cérémonie

#### Programme de la cérémonie :

- ☛ 9h30 – Monument aux morts à Richemont
- ☛ 10h30 – Messe à Cherves à l'église Saint Vivien
- ☛ 12h00 - Monument aux morts à Cherves

Puis, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

### SOUVENONS-NOUS...

Monsieur Alain RIFFAUD,  
Maire de Cherves-Richemont  
Monsieur Christian SCHWALBACH,  
Maire de Walschbronn

ont le plaisir de vous inviter à la **conférence** qui aura pour thème :

« **Il y a 80 ans, les réfugiés mosellans arrivent à Cherves** »

**Le Vendredi 15 Novembre 2019 à 20h30 à l'Abaca.**

➤ *Le samedi 16 Novembre à 11 h, Place de la Mairie, vous êtes cordialement invités à l'inauguration d'une plaque commémorative, suivie de la signature de la Charte de l'Amitié. Une délégation de Walschbronn sera présente à cette occasion.*

## À vos Agendas

### NOVEMBRE

**Samedi 9 :** Repas dansant Choucroute, Salle des fêtes de Cherves organisée par Adrena'Zik

**Dimanche 10 :** Spectacle folklorique organisé par Les Gars du pays bas à l'Abaca - 14h30

**Lundi 11 :** Commémoration de l'armistice organisée par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont

**Vendredi 15 :** Conférence « Il y a 80 ans, les réfugiés mosellans arrivent à Cherves » - Espace culturel l'Abaca à 20h30

**Samedi 16 :** Inauguration d'une Plaque commémorative des Mosellans à Cherves - Place de la Mairie à 11h

**Samedi 23 :** Théâtre musical / Humour The Band from New York à l'Abaca à 20h30

**Dimanche 24 :** Concours canin aux Ecuries de Boussac avec le club des Cani'kazas au profit du Téléthon

**Samedi 30 :** Tirage des bois au profit du Téléthon organisé par le Comité des Fêtes d'Orlut

Toutes les dates et manifestations sont données sous réserve de modification.

### DÉCEMBRE

**Les 6 et 7 :** Téléthon organisé par la municipalité et les associations communales

**Vendredi 6 :** Repas au profit du Téléthon organisé par la Société de Chasse à la salle des fêtes de Cherves

### JANVIER

**Dimanche 26 :** Théâtre familial La Grande Cuisine du Petit Léon à l'Abaca à 16h

**Vendredi 31 :** Pièce de théâtre par le Théâtre des Borderies à l'Abaca

### FÉVRIER

**Samedi 8 :** Repas organisé par la Société de Chasse à la salle des fêtes de Cherves

**Samedi 15 :** Festival organisé par Adrena'Zik à l'Abaca

**Samedi 29 :** One man show Pierre-Emmanuel Barré à l'Abaca à 20h30

Les cinq auteurs du livre sorti en juin dernier, «Cherves-de-Cognac, c'était hier...», ont participé le 21 septembre à une séance de dédicace. Pour eux, la belle aventure collective sur deux années a prouvé, selon leurs propres termes, « leur attachement à la commune ». Ils ont aimé évoquer « l'arrivée du train fin XIX<sup>e</sup> siècle pour desservir Cherves, l'adduction de l'eau potable dans le bourg grâce à Lore Marquet ». Ils ont tenu à rappeler que même si « ce n'était pas la vie rêvée pour tous, on n'était pas jaloux des autres, et la société avait un sens ».

Ce texte, qui n'est pas complet, disent-ils, demeure un témoignage fort de la vie concrète à Cherves de 1890 à 1960, daté et revendiqué comme tel : à chaque lecteur d'en tirer profit !

En vente à la mairie et la médiathèque : 15 €.

*Nous vous proposons de découvrir quelques extraits... si ce n'est pas déjà fait ...*

## Page 37 – Les métiers du bois

**Guy Arnaudet** (le père de Jacqueline Forestier) s'est mis à son compte en 1930 à Champeroux, comme menuisier-ébéniste et scieur de long. Il avait fait son apprentissage chez M. Marsaud à l'Houmade. Ce dernier personnage pittoresque, avait chez lui, son cercueil dans le fond du couloir. On n'est jamais si bien servi que par soi-même ! **Paul Geoffroy**, menuisier-ébéniste, était installé place du Champ de Foire. Dans son atelier, il y avait la photo d'une belle fille qui aurait dû être sa fiancée. Il s'agissait de Bleuette Porcheron. Mais l'amour a ses raisons... Il tomba amoureux de la secrétaire de mairie et lui fit quitter son homme, puis le couple quitta la commune en 1934. A l'Epine, **les frères Maillard, Raphaël, Moïse et Lucien** étaient charpentier-tonneliers et fabricants de cercueils. Ils assuraient la mise en bière. **M. Arnaud**, le mari de Thaïda, était réparateur de roues de charrettes mais aussi fabricant de roues de brouettes, paniers, chaises et tout ce qu'on pouvait lui demander. Enfin, **Valère Coudret** d'abord au Pont de Saint-Sulpice puis, **William Coudret**, à Saint Georges et ensuite à Trepsec étaient scieurs de long sédentaires. De même **Yves Rivaud** (mari de l'épicière) à Fontenille.



## Page 76 – Les transports

... À la **gare de Cherves**, on réceptionnait aussi et en quantité : matériel agricole, engrais (scories, potasse d'Alsace, nitrate du Chili), ciment, fûts neufs, rouches de Gensac-La-Pallue, piquet et fils de fer, sulfate de cuivre, sulfate de fer, arachide, etc. Il semble que la pierre de Vilhonneur qui a servi à construire l'école d'Orlut soit arrivée par Cognac. Il est probable que l'ardoise, les moellons et certaines pièces de charpente nécessaires à la construction ou la rénovation des belles maisons de Cherves aient transité par notre gare. Nous n'avons pas de preuve formelle... Il y avait les voyageurs. Les Chervais étaient nombreux à monter dans le train pour aller à Cognac, en 3<sup>ème</sup> classe bien sûr. On y portait les produits de la basse-cour, du jardin, des balais de brande ou de genêts, productions diverses et variées. On raconte que Mme Nicolas reprochait aux jeunes de se rapprocher trop près de son panier de bouquets de violettes, qu'ils lui volaient l'odeur !

## Page 101 - Au fil de l'eau, l'Antenne

Les Viennois ont leur beau Danube, les Parisiens la Seine mais pour les Chervais, la plus belle de toutes les rivières était **l'Antenne**, parce que c'était la leur, tout simplement, riche et nourricière.



Embarquons en amont, dans une de ces barques, à fond plat des années 1950 et laissons-nous glisser au fil de l'eau, au pied du majestueux **Moulin de Chazotte** partagé entre Mesnac et Cherves. Accompagnés du pépiement des oiseaux et du bruissement du vent dans le feuillage, nous passons sous le **Pont Galant**, nommé ainsi suite à une aventure galante, réelle ou légendaire, de notre roi François 1<sup>er</sup>. Peut-être est-il passé sur ce pont le jour où il est allé rendre visite à Bénète, son amour de jeunesse, au couvent des sœurs du Maine ?



## Etat-Civil et R.G.P.D

Bien plus qu'une rubrique, l'Etat-Civil est un de vos rendez-vous incontournables dans chaque numéro du bulletin municipal. C'est avec regret que nous devons vous l'annoncer : cette photographie de notre vie locale, avec ses joies et ses peines, n'apparaîtra plus dans votre magazine.

En effet, suite à la mise en place du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), toute publication de données personnelles doit nécessairement faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées, ou bien de leurs parents ou de leurs proches le cas échéant.

Dans cette logique et dans le respect de cette réglementation, la commune a choisi de suspendre la publication des décès, tant sur le site internet que dans le bulletin municipal.



Mila PERSONNEAU, le 25 août  
Thyméo RESTOIN, le 21 août  
Margaux RATINAUD, le 19 août  
Fanotea MAURIRERE, le 7 juin

Florian HILLAIRET et Charlotte BOUCHET, le 7 septembre  
Alain DESTRAIN et Corinne BRICOGNE, le 24 août  
Sébastien DUQUEROIX et Alexia CHABASSE, le 20 juillet  
Rémy SUBIN et Marie-Laure MERLIÈRE, le 6 juillet  
Christophe GUILLON et Lydie SEDEAUD, le 22 juin



Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, les décès ne sont plus communiqués.



## Numéros Utiles

### MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : [mairie@cherves-richemont.fr](mailto:mairie@cherves-richemont.fr)

Site : [www.cherves-richemont.com](http://www.cherves-richemont.com)

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Mardi et Jeudi : 9h00-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1, impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h00-18h00 - Mercredi : 9h00-12h00/13h30-18h00

Vendredi : 14h00-18h30 - Samedi : 9h00-12h00

### MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2, impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

### ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du Champ de Foire

Mercredi : de 7h30 à 18h30

### ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du Champ de Foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 17h00



### PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance

46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

### ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1<sup>er</sup> - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

### ECOLES

ECOLE J.M. WEBER .....05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU.....05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE .....05 45 83 28 53

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION.....05 45 83 16 49

### RESTAURANT

La Caverne de l'Ours.....05 45 81 68 71

### DIVERS

ALIMENTATION VIVAL / RELAIS POSTE ..... 05 45 83 15 44

BOULANGERIE ..... 06 68 41 64 33

BOUCHERIE..... 06 51 36 49 86

PHARMACIE ..... 05 45 83 27 75

INFIRMIÈRES ..... 05 45 83 25 05

DENTISTE..... 05 45 83 10 97

MÉDECINS..... 05 45 83 27 88

ETIOPATHE..... 05 45 36 48 22

OSTÉOPATHE ..... 06 42 56 80 23

GARAGE ..... 05 45 83 16 17

TABAC PRESSE ..... 05 45 83 14 50

COIFFEUR..... 05 45 83 28 41

TRANS'PORTE (transport vers Cognac) ..... 0 800 881 691

TAXI..... 06 35 38 14 50

PRESBYTÈRE ..... 05 45 83 25 64